

Rectorat de l'académie de LILLE
144 rue de Bavay
BP 709
59033 LILLE Cedex

Intitulé de l'emploi

Chef d'établissement scolaire : PRINCIPAL
Type et nom de l'établissement : CLG REP+ Jules VERNE
Catégorie financière : 03
Type de logement : F5

Implantation géographique

Adresse : BOULEVARD CORNEILLE
Commune : MAUBEUGE
Code Postal : 59600

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement

Nombre d'élèves : 330

Environnement : CLG REP+ en cité éducative (Tête de file)

Le collège Jules Verne est classé en REP + dans l'un des 9 quartiers prioritaires inscrits au contrat de la politique de la ville de l'EPCI Maubeuge Val de Sambre. Il se situe à Maubeuge dans le quartier de l'Epinette (29625 habitants en 2020). A la rentrée de septembre 2023, la population scolaire du réseau REP+ Jules Verne est de 838 élèves (dont 109 écoliers EMPU Les marronniers, 175 écoliers EEPU Corneille et 224 écoliers EEPU Lamartine).

Le collège est un vieil établissement de type Pailleron des années 70. De structure métallique dans son sous-ensemble. Il a subi plusieurs rénovations / réhabilitations dans les années 2000. Seul le restaurant scolaire a été refait à neuf en 2008-2009. Il a été labellisé en octobre 2019 « Cité Educative ». Le collège Jules Verne en est tête de file. Il recrute essentiellement sur le quartier de l'Epinette. Son projet d'établissement (2023-2026) a été voté fin septembre 2021 et réévalué en septembre 2023 à la suite de l'évaluation externe de l'établissement (2022-2023).

- Spécificités internes : LLCAL – Arabe (LV2) – Sect.° Bilangue – ULIS – SEGPA - Section sportive FUTSA
- Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur : Archipel

Compétences attendues

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :

Une démarche innovante dans les champs des établissements REP+ [Pédagogie, Vie scolaire, GRH] est attendue :

- Capacité à piloter le projet d'établissement (2023-2026) dans une démarche de collège Apprenant en lien avec une cité éducative ;
- Capacité à manager et à accompagner les RH en situation complexe ;
- Capacité à distribuer son leadership tant au niveau des équipes enseignantes qu'au niveau des équipes de l'intendance ;

Liées à la spécificité du poste :

Équipe de Direction : un-e chef-fe adjoint-e/ un-e Directeur-trice adjoint-e en charge de la SEGPA/ un-e adjoint-e Gestionnaire matériel/

- Forte adaptabilité dans un contexte social très défavorisé ;
- Fortes compétences dans les usages du/et par le numérique ;
- Grande polyvalence et sens de l'organisation ;
- Intérêt certain pour le pilotage du climat scolaire et la GRH de proximité ;

Autres compétences :

En tant que chef de file de la cité éducative (CÉ) :

- Mieux accompagner le changement dans la co-construction ;
- Rechercher une synergie plus efficiente entre les pôles du collège ;
- Responsabiliser davantage l'ensemble des parties prenantes en plaçant une éthique de confiance et une autonomie certaine au cœur des pratiques ;
- Piloter le collège au cœur de la cité éducative en tissant des liens pérennes ;
- Connaître les enjeux des futurs contrats de ville (2024-2030)

Points particuliers concernant le poste

- Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère de l'éducation nationale - titulaire

- Stabilité souhaitée de 4 ans au moins à 6 ans au plus

- Expérience de l'éducation prioritaire fortement souhaitée

- Dans le cadre du projet d'établissement 2023-2026 :

Le/la candidat-e au poste de chef-fe d'établissement au CLG Jules VERNE devra pouvoir être en capacité de :

- fédérer les équipes en donnant du sens aux démarches ;
- impulser une véritable culture d'établissement au service des élèves et du pôle des enseignements et des usagers ;

ANNEXE B MOBILITÉ 2024 DES PERSONNELS DE DIRECTION – FICHE DE PROFIL COLLÈGE REP+

- être le garant des valeurs de l'École de la République ;
- être facilitateur dans les différents parcours des élèves (Apprentissages et Orientation) et des usagers tout comme des enseignants (Pratiques Professionnelles, plan de formation) ;

3

1

2

3

4

5